

Saint-Prime, 19 novembre 2018

Séance ordinaire ajournée du conseil de la municipalité de Saint-Prime tenue à l'Hôtel de Ville, 599, rue Principale à Saint-Prime, le lundi 19 novembre 2018 à 20 h.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Marie-Noëlle Bhérier, Isabelle Lapierre et Jacynthe Perron et ainsi que Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau formant quorum sous la présidence de madame Brigitte Gagné maire suppléant.

Est aussi présent le directeur général, monsieur Régis Girard.

Ouverture de l'assemblée

Madame le maire suppléant ouvre la séance à 20 h 00 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

2018-261 Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau , APPUYÉ PAR madame la conseillère Marie-Noëlle Bhérier ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2018-262 Intégration des équipements de déphosphatation à la Station d'épuration de Saint-Prime – Programme PRIMEAU – Proposition public pour la sélection de services d'ingénierie

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution numéro 2018-240 de ce conseil, en date du 22 octobre 2018, le directeur général a procédé à un appel de proposition public pour la sélection de service d'ingénierie pour l'intégration des équipements de déphosphatation à la station d'épuration de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture a eu lieu mardi le 13 novembre 2018 à 14 heures et que le comité de sélection, désigné par le directeur général suite à la délégation obtenue du conseil municipal par le règlement No 2011-07 entré en vigueur le 4 mai 2011, a procédé à l'évaluation des deux soumissions déposées, selon les dispositions de l'article 936.0.1.1 du *Code municipal du Québec*, afin d'en faire une recommandation d'acceptation.

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au conseil municipal d'accorder le contrat à la firme *Stantec Experts-conseils Ltée* car celle-ci a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final.

CONSIDÉRANT QUE la direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé que le projet de la municipalité de Saint-Prime est jugé prioritaire par le Ministère et que la demande de la Municipalité a été retenue à des fins d'aide financière au sous-volet 1.1 du PRIMEAU.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Noëlle Bhérier APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la soumission déposée par *Stantec Experts-conseils Ltée* et leur adjuge un contrat au montant total de 178 487,19\$ taxes incluses; le tout conditionnellement à :

- L'entrée en vigueur d'un premier règlement d'emprunt portant le numéro 2018-08 « Règlement décrétant des dépenses de 175 000\$ et un emprunt à long terme du même montant pour l'engagement de professionnels– Intégration des équipements de déphosphatation » pour les sections 5.1 à 5.3 de l'offre de prix, et d'un deuxième règlement d'emprunt pour les sections 5.4, 5.5 et 5.6 de ladite offre de prix pour la réalisation des travaux lesquels doivent être approuvés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

QUE Monsieur Régis Girard, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Prime ledit contrat avec *Stantec Experts-conseils Ltée*.

États comparatifs au 31 octobre 2018 – Dépôt

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le directeur général procède, lors de cette session ordinaire ajournée du conseil, au dépôt des deux états comparatifs mentionnés au dit article lesquels sont datés du 31 octobre 2018.

2018-263 Nomination sur certains comités de la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU QUE ce conseil reconsidère les résolutions portant les numéros 2017-259 et 2018-256 adoptées les 4 décembre 2017 et 5 novembre 2018 et désigne les membres du conseil à siéger aux comités suivants :

Madame Isabelle Lapierre	Comité Consultatif d'Urbanisme
Madame Marie-Noëlle Bhérer	Accueil des nouveaux arrivants

QUE ces désignations soient en vigueur jusqu'à la séance de novembre 2019.

2018-264 Cession d'un droit de passage – sentier de motoneiges

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre, APPUYÉ PAR madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le directeur général Régis Girard à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Prime une entente ayant pour but la cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneiges en faveur du Club Relais des Buttes Inc. sur le lot 4 808 979 pour une période de cinq (5) ans se terminant le 1^{er} octobre 2023 renouvelable année par année suivant les termes de ladite entente.

2018-265 Levée de l'assemblée

À 20h06, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Noëlle Bhérer ET RÉSOLU par ce conseil que l'assemblée soit levée.

Brigitte Gagné, Maire suppléant
Présidente de l'assemblée

Régis Girard, secrétaire-trésorier
et directeur général

=====

